

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 68 (1939)
Heft: 1

Artikel: La conférence de l'élève
Autor: Descloux, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chacun a le devoir d'adapter le développement de ces thèmes au milieu, aux élèves et même à son propre tempérament et à ses vues personnelles. L'adaptation de l'enseignement au milieu strictement local, le donné intuitif tiré du milieu, la réflexion et l'élaboration de la connaissance sur les objets du milieu, les exercices appropriés aux occupations et coutumes du milieu, voilà peut-être le progrès le plus marquant, le plus bienfaisant, que l'école primaire doit aux recherches et aux efforts de la pédagogie dite nouvelle, celui qui est entré dans la pratique des classes belges par la voie des programmes officiel et catholique, des nôtres par la bonne volonté de beaucoup, encouragée par la Direction de l'Instruction publique, et j'ose trouver quelque motif de fierté, non pour moi, mais pour mon canton et son personnel enseignant, dans la constatation que mon premier livre, *l'Enseignement de l'Histoire naturelle*, paru en 1909, composé en 1908, à l'occasion du sujet mis à l'étude pour l'assemblée de la *Société d'éducation*, à Romont, fut un des premiers ouvrages qui aient signalé l'importance éducative de l'observation du milieu et proposé des moyens pratiques de l'entreprendre et d'en tirer parti.

Sur un autre point encore, l'œuvre de MM. Lebailly et Lecrenier peut servir de modèle : l'art de la « concentration », l'art de faire profiter les branches techniques (langue, calcul, dessin, chant, occupations manuelles, et même l'histoire et la géographie) des connaissances acquises au cours de « l'étude du milieu ». Il y a plus de cinquante ans que l'on a prôné, chez nous, la « concentration ». Faute d'avoir été comprise, faute surtout d'avoir été clairement expliquée par ses promoteurs, cette « concentration » est devenue un objet d'horreur et de dégoût. Injuste et funeste préjugé, que ce livre servira à battre en brèche chez ceux qui le liront ; on y verra combien simplement, en somme, et sans léser les diverses disciplines dans leur légitime autonomie, on peut les amener à se rendre service les unes les autres, remplir en particulier le vide des techniques par le contenu des branches de savoir. Quant à moi, je n'exigerais qu'une concentration poussée moins loin ; il ne me déplait pas néanmoins qu'un ouvrage proposé comme modèle la poursuive systématiquement jusqu'à ses dernières limites, pour montrer comment on peut procéder.

On sait que je conçois l'étude de la nature en rapport avec le travail, dans l'école qui prépare le jeune travailleur manuel à son très prochain avenir ; c'est une intention qui n'a pas échappé à M. Lebailly, mais dont il n'a pas fait l'âme de ses leçons. Il est facile d'orienter l'enseignement en ce sens et ceux qui se serviront de son ouvrage n'y manqueront pas. Instrument de travail de grand mérite auquel le meilleur succès semble promis.

E. D.

La conférence de l'élève

Chaque maître a constaté que l'enfant éprouve une grande peine à s'exprimer librement et convenablement sur un sujet quelconque et cela surtout à la campagne. Cette difficulté est encore accrue s'il doit s'adresser à un auditoire qui le suit dans son développement.

Le même embarras se rencontre chez la majorité de nos paysans qui prennent la parole ou ne la prennent pas lors d'une assemblée ou de la discussion qui s'ouvre après une conférence. Ce défaut n'existe pas seulement chez nous, mais dans d'autres cantons romands. Écoutons C.-F. Ramuz, dans *Aimé Pache*,

peintre, qui décrit le langage de nos voisins : « Et ils parlaient tranquillement dans la pesante langue du pays, aux phrases qu'on ne finit pas, et il leur manque le bout, mais on se comprend quand même, et ainsi on a moins de peine. C'est pourquoi on les laisse ainsi dans la langue du pays avec les syllabes qui traînent, tandis qu'une par-ci par-là sort plus marquée et sonne comme un coup de maillet. « Ah ! alors oui, ... et ça n'est pour dire... c'est comme qui dirait... et puis voilà, on verra bien... »

Nos paysans ne sont pas nés orateurs. Notre dessein n'est pas non plus d'en former des harangueurs, des avocats, des prédicateurs ou des déclamateurs. Plus modestes, nous cherchons avant tout à leur apprendre, d'abord, à oser s'exprimer ; ensuite, à le faire simplement, avec clarté et aisance.

C'est le but que poursuit la conférence de l'élève. Mais quelle branche permet son introduction dans le programme ? Les centres d'étude nous y aident. Après chaque sujet principal tiré d'un centre général peut être rattachée une conférence d'élève.

Comment organiser une conférence d'élève ?

Et d'abord qui en composera le texte ? L'élève lui-même. Son sujet choisi et fixé — choix qui doit tenir compte de ses facultés — il se mettra en quête de matériaux. Il feuillettera des journaux, des revues, découpera des photographies, illustrera certaines parties par le dessin ou les travaux manuels, rédigera son texte sous la direction du maître qui peut lui remettre, de son côté, des ouvrages documentaires.

L'heure de la conférence venue, il s'agit premièrement d'annoncer le conférencier et le sujet qu'il traitera (comme dans la vie). Dans ce but, voilà comme on peut procéder. La classe élit chaque mois son président à qui, entre autres tâches, incombe celle de présenter le conférencier. Il s'avance devant l'auditoire et l'annonce un peu solennellement (comme dans la vie). L'élève-conférencier se présentera à son tour, remerciera le président et saluera ses auditeurs avec naturel.

Le cicéron prendra place au pupitre ou à la petite table disposée au préalable devant les bancs. Il lira ou dira sa conférence. Au début, on permettra la lecture ; dans la suite, on exigera l'exposé oral. Au fur et à mesure de son débit, il se lèvera et montrera son matériel intuitif.

La conférence terminée, les camarades applaudiront. Toujours solennellement, le président remerciera l'orateur. Alors, s'ouvrira la critique. Cette critique disciplinée se fait avec le concours de tous les élèves, sous la surveillance et la direction du président qui donne la parole à ceux qui la désirent (main levée). La critique débute par des compliments, des félicitations (s'il y a lieu) puis, on parlera de la présentation et de la tenue du conférencier, de son débit, de sa préparation et de sa documentation. Ensuite, elle se cantonnera dans le sujet exposé. Certains exigeront une explication, un éclaircissement ; d'autres contrediront ou ajouteront à l'exposé un détail personnel et intéressant. Le conférencier devra répondre à ces contradictions et satisfaire (quand il le peut) aux désirs de ses camarades.

La séance prend fin par un vote général qui fixera une note pour le conférencier et par la synthèse que le maître donnera pour souligner les connaissances nouvelles.

Quelle importance peut bien avoir une de ces petites conférences d'écolier ?

a) Pour l'élève-conférencier : Elle développe son esprit d'initiative. Sa préparation l'astreint à des recherches actives et personnelles afin d'assurer

à son exposé les meilleures chances d'être captivant et de répondre aux critiques éventuelles.

Elle lui apprend à se présenter devant un auditoire, à le remercier avec aisance ; première préparation à sa future vie de citoyen.

Elle l'oblige à exposer un sujet avec assurance, sans précipitation, clairement, avec un ton de voix convenable et une bonne diction et même à glisser quelques gestes au cours de son débit.

Au moment de la critique, il se forme à l'art de la réfutation et aussi à cueillir des éloges.

b) Pour la classe entière. Le premier travail des auditeurs est d'écouter, non pas passivement mais avec une attention soutenue en vue de la seconde partie de la séance dans laquelle se développe surtout leur sens critique.

La critique, elle aussi, est tout un art qui s'apprend ; là, le maître doit initier ses élèves à critiquer justement, impartialement, avec tact et politesse. La conférence n'a pas comme but de former une équipe d'écoliers-critiques ; ils le sont souvent par nature.

La conférence est d'un intérêt général et occupe toute la classe.

c) Pour le maître : Elle lui permet de s'asseoir au banc du dernier élève et de reposer ses cordes vocales. Il exerce une surveillance mais il ne doit pas intervenir trop. Ainsi, il met en pratique le précepte : « Ma raison d'être est de faire travailler mes inférieurs. »

Remarque. — Il est bon d'établir, si on le peut, au début de l'hiver, la liste des diverses conférences qui passeront à l'écran (une par quinzaine). Les élèves font leur choix. Les dates sont fixées approximativement en vue de permettre aux conférenciers de se préparer.

ANDRÉ DESCLOUX.

Harmonie des couleurs

(Suite.)

Harmonies de contrastes. — L'écueil à éviter, c'est la dispersion de l'attention ; il faut diriger le regard du spectateur vers la partie de la composition présentant le maximum d'intérêt. Pour y parvenir, nous avons plusieurs moyens à notre disposition :

a) les complémentaires. Si l'on veut réaliser une harmonie de contrastes à l'aide des couleurs complémentaires, il ne faut pas utiliser en quantités égales les deux tons choisis, mais absolument ménager une dominante ; la seconde couleur doit mettre la première en valeur, et non lui nuire. Malgré ce que les chiffres peuvent avoir de rigide, on cite assez souvent la proportion de 6 pour la dominante à 1 pour l'autre ; on tiendra également compte de la dominante de valeurs. S'agit-il d'accorder le vert et le rouge, problème délicat entre tous ? Que la composition comporte surtout du rouge, grenat foncé, par exemple, avec quelques tons dégradés, et un peu de vert, clair, tirant sur le jaune. Si le résultat n'est pas bon, c'est qu'il faut prendre un autre vert, ou un autre rouge, car il en existe une grande variété, ou reviser ses valeurs ;

b) on obtient également une harmonie de contrastes en utilisant *une même couleur*, mais avec des valeurs très éloignées l'une de l'autre, ce qui n'est possible qu'avec des couleurs très sombres ;